

Compte rendu du CSAL du 28 mai 2024

13 points à l'ordre du jour dont les 5 premiers concernent les approbations des PV précédents

Point 6 ; Annulation de l'expérimentation du transfert du recouvrement forcé des SIE au PRS

Le directeur explique que les conditions ne sont plus réunies l'expérimentation est donc abandonnée pour des problématiques de « ressources humaines ». Les postes transférés lors de l'exercice emploi précédent seront réintégrés en 2025. D'après le directeur, le déploiement général est prévu en 2026 ce qui laisse 2 ans de sursis.

Solidaires Finances Publiques se félicite de cet abandon, nous avons en effet dénoncé dès le départ l'impréparation du projet et l'hostilité générale suscitée. Nous avons alors constaté le décalage entre les emplois transférés et les charges.

Points 7 et 8 : Bilan local de la formation 2023 et plan de formation 2024.

Chaque année nous dénonçons la part des e-formations qui pour nous ne sont pas de la formation professionnelle mais de l'information. Pour preuve le taux d'absentéisme dans ces e-formations atteint 45 % contre 8 % en présentiel.

Concernant le plan de formation 2024 nous nous sommes abstenus dans la mesure où de nombreuses formations ont déjà été organisées aux 1^{er} et 2^{ème} trimestre 2024.

Point 9 : Tableau de bord de veille sociale 2023

Présenté chaque année, ce tableau recense des indicateurs qui donne une imagerie partielle de l'état des services et de la santé des agents (taux d'écroulement, taux de maladie de courte durée, rotation des agents....).

Un service attire l'attention, le SIP de Nontron. En effet, il cumule 4 indicateurs dégradés, ceux relatifs aux écroulements, le taux de couverture des emplois, et le nombre de jours mis en CET. Le directeur s'interroge sur des solutions à apporter à cette tension « sans rien s'interdire », notamment faire du SIP de Nontron un service fonctionnant en mode back-office et en transférant l'accueil des usagers vers le France Service. Cependant il hésite en rappelant l'engagement pris de ne pas toucher au réseau d'ici 2026.

Point 10 Rapport annuel d'activité 2023.

Il s'agit d'un simple résumé de l'activité de la DDFIP en 2023.

Point 11 : Bilan de la campagne 2024 d'évaluation professionnelle

Solidaires a dénoncé la nouvelle doctrine en matière d'entretien. En effet, les A encadrants ont assuré 69 % des entretiens professionnels des agents B et C, et le recours hiérarchique repose désormais sur le chef de service, qui devient de fait juge et partie.

Point 12 : Plan de transition 2023-2025 de la DDFIP

Nous avons à nouveau dénoncé le décalage entre les ambitions affichées et les moyens mis en œuvre. Sans argent aucune mesure d'envergure ! A titre d'exemple, on se contente de contact avec PERIMOUV et la SNCF, ce qui ne coûte rien mais rien de concret !

Par contre aucun chantier important susceptible de réduire les émissions de gaz à effet de serre n'est programmé !

Point 13 : Questions diverses

1 point principal à l'initiative de la direction : la semaine en 4 jours.

4 services seront expérimentateurs en Dordogne : La direction, SAPF, SPFE et PCR.P.

Il s'agira d'une démarche volontaire individuelle, et le directeur a assuré de la neutralité de la DDFIP concernant ce dispositif. Personne ne sera incitée ou contraint à rentrer dans le dispositif.

Beaucoup de questions restent en suspend, dans l'attente du CSAR du 10 juin et du CSAL -FS local fin juin.

- A la question de Solidaires Finances Publiques, la direction a vu sa dotation globale de fonctionnement réduite de 5 % sur la part agent dans le cadre des mesures d'économie de 10 milliards prévues, ce qui représente environ 60 000 €.